

## CHARTRE DU CYCLO DU C.C.GAP

Le cyclotourisme est une activité de détente et de loisirs  
Découverte rencontres convivialité respect entraide en sont les maîtres mots  
Ce qui n'empêche pas l'effort et l'émulation entre les participants .

Point N° 1 : Le lieu de départ est fixé sur la contre allée du carrefour de l'Europe  
Les parcours et les horaires sont définis sur le calendrier annuel du club  
et sur le site internet pour les autres sorties ou événements .  
Chaque groupe doit suivre le parcours prévu .

Point N° 2 : Le départ se fera à l'heure prévue .  
Les groupes formés avant le départ avec un référent désigné et écouté  
G1 sportif allure rapide : > 25 km / h  
G2 randonneur allure régulière et longues distances 20 à 25 km / h  
G3 cyclo allure moyenne : 20 à 25 km/ h  
G4 loisirs allure tranquille : < 18 km / h  
La devise est : « On part ensemble on rentre ensemble »  
Sinon prévenir le référent ( retour raccourci ou modifié )

Point N° 3 : Chaque cyclo est tenu de choisir son allure et sa distance en fonction de  
sa forme , il ne doit pas être une gêne pour le groupe .

Point N° 4 : Je porte un casque homologué et le gilet réfléchissant la nuit ou par  
mauvais temps .  
Je porte les couleurs du club lors des manifestations FFCT et des sorties  
extérieures .

Point N° 5 : J'utilise un vélo en bon état avec - de bons pneus - de bons freins  
- un petit outillage de réparation - une chambre à air  
Je prévois mon ravitaillement - boisson - nourriture .

Point N° 6 : Je respecte le code de la route Feux Stops  
J'indique les changements de directions  
Je respecte les autres usagers  
Je signale les dangers (trous, pierres, piétons, animaux, voitures garées )  
Je ne roule pas à plus de 2 de front et je me mets en file indienne sur  
routes étroites, sinueuses, vallonnées, fréquentées ou lorsqu'un véhicule  
veut doubler .  
Je dégage la chaussée à chaque arrêt .

Point N° 7 : Je m'adapte à l'allure et aux arrêts du groupe  
Je ne laisse personne à la traîne sinon je fais ralentir le groupe .  
Dans les grosses montées ou cols regroupement au sommet attendre le  
dernier avant de repartir .

Point N° 8 : Article R 431-7 du code : un groupe ne doit pas dépasser 10 personnes au delà créer un deuxième groupe .  
Je prends les dispositions pour être bien vu .

Point N° 9 : En cas d'incident les cyclos du groupe ont un devoir d'entraide et d'assistance , personne ne doit rester seul la convivialité et le soutien des cyclos en difficulté sont privilégiés .

Point N° 10 : En cas d'accident sécuriser l'accident devant derrière , prévenir les secours , secourir les blessés .

Point N° 11 : Je respecte la nature et l'environnement en ne jetant pas papiers et détritus .  
Je respecte les consignes données lors de manifestations cyclo .

Point N° 12 : L'assemblée générale est un moment fort du club chaque adhérent est tenu d'y participer ou de se faire représenter.

Point N° 13 : Accueil des débutants et des nouveaux adhérents ,  
Je réserve un bon accueil aux nouveaux membres et participe dans la mesure de mes disponibilités à leur encadrement .

BONNE ROUTE A TOUTES ET A TOUS